



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



From
the People
of Japan

De la part du
Peuple japonais

**Le Sous-Directeur général
pour les Relations extérieures et l'Information du
public p.i**

Aux Commissions nationales pour
l'UNESCO des Etats Membres et
Membres associés concernés

Réf. : ERI/MSP/PPF/LZF/18.011

21 juin 2018

**Objet : Programme de bourses UNESCO/Japon pour les jeunes
chercheurs (Programme de bourses de recherche
UNESCO/Keizo Obuchi) - Cycle 2018
Projet financé par des fonds-en-dépôt du Japon**

Madame/Monsieur,

Au nom de la Directrice générale, j'ai le plaisir de vous informer qu'au titre du projet de fonds-en-dépôt du Japon pour le développement des ressources humaines, le gouvernement du Japon a généreusement proposé de financer 10 bourses de recherche, comme suite à son engagement pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Comme vous le savez, les bourses sont un moyen important d'assurer le développement des ressources humaines au sein des Etats membres et Membres associés concernés.

Ainsi, le Programme de bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs encouragera la conduite de travaux de recherche post-universitaire dans les quatre domaines suivants:

1. Environnement, avec un accent particulier à la réduction des risques de catastrophe (RRC);
2. Dialogue interculturel ;
3. Technologies de l'information et de la communication ;
4. Résolution pacifique des conflits.

Sachant l'intérêt que votre gouvernement porte au développement des aptitudes de vos jeunes chercheurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette offre à la connaissance des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux intéressés, des universités, des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de recherche scientifique. Toutes les candidatures doivent être présentées par l'intermédiaire de votre Commission nationale.

Le groupe visé, les titres et qualifications requis, les modalités et procédures de présentation de la demande, ainsi que les conditions des bourses de recherche, sont précisés en annexe à la présente lettre. Pour permettre au Comité de sélection d'effectuer le meilleur choix possible, je vous saurais gré de bien vouloir demander aux candidats - au maximum deux - de votre pays, de remplir, avec le plus de détails possible, les formulaires appropriés et d'y joindre les pièces requises. Toutes les demandes doivent être adressées avant le **30 novembre 2018** (à minuit) à l'UNESCO, Section du Programme de participation et des bourses, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris (un exemplaire préliminaire peut être envoyé par courriel : s.bantchev@unesco.org; l.zas-friz@unesco.org).

Ce programme est ouvert par voie de concours. Le nombre de bourses de recherche qu'il met à la disposition de l'UNESCO étant limité, seuls les candidats présentant les qualifications requises et manifestant des qualités intellectuelles, des facultés d'imagination et un engagement personnel exceptionnels auront une chance d'être retenus.

Je suis convaincu que ce Programme de bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs contribuera à renforcer les efforts déployés par l'Organisation pour renforcer les capacités des jeunes chercheurs dans des domaines vitaux pour le développement mondial.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée

Nicolas Kassianides

P.J.:2

cc : Délégations permanentes auprès de l'UNESCO des Etats membres concernés

Programme de bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs
(Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi)
Cycle 2018

A. INTRODUCTION

1. L'UNESCO a conçu le Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI (Programme des bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs) dans le cadre du projet de fonds-en-dépôt du Japon pour le développement de ressources humaines qui a été établi en novembre 2000 par le Gouvernement du Japon afin de permettre à l'UNESCO de renforcer la recherche dans les quatre domaines d'intérêts prioritaires de l'UNESCO.

2. Dix bourses seront attribuées, à des candidats méritants de pays en développement membres de l'UNESCO. Une attention particulière sera portée aux candidats souhaitant poursuivre leurs études de recherche au Japon, aux femmes, et aux candidats des pays les moins avancés (PMA), d'Afrique, et des petits Etats insulaires en développement (PEID) qui sont désireux d'entreprendre des recherches dans un ou plusieurs des domaines énumérés ci-après. Ces bourses visent à encourager des recherches novatrices et ingénieuses de niveau universitaire supérieur dans les secteurs du développement qui coïncident avec les domaines d'intérêt de l'UNESCO.

B. OBJECTIFS DU PROGRAMME

1. Le Programme de bourses de recherche UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs, financé grâce à des fonds-en-dépôt du Japon, visera précisément à stimuler le développement des capacités et des activités de recherche dans les domaines auxquels l'UNESCO attache une importance particulière : 1. l'environnement, avec un accent particulier à la réduction des risques de catastrophe (RRC) ; 2. le dialogue interculturel ; 3. les technologies de l'information et de la communication ; et 4. la résolution pacifique des conflits. Aucun autre thème de recherche ne sera pris en compte.

C. TITRES ET QUALIFICATIONS REQUIS

Les candidats, au maximum DEUX pour chaque Commission nationale présentant des demandes, doivent répondre aux critères généraux suivants :

1. ce programme s'adresse exclusivement à des chercheurs de niveau universitaire supérieur (déjà titulaires d'une maîtrise (Master's degree) (ou d'un titre équivalent) et, qui souhaitent poursuivre des recherches à l'étranger (de préférence dans leur propre région) en vue d'approfondir leurs connaissances dans l'un des quatre domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessous. Par conséquent, ceux qui achèvent leur maîtrise (Master's degree) doivent l'avoir obtenue avant de recevoir leur bourse ;
2. les candidats doivent être des personnes de haute valeur intellectuelle susceptibles d'apporter des contributions significatives à leur pays d'origine ;
3. les candidats ne doivent pas avoir plus de 40 ans. Par conséquent, les demandes présentées par des personnes nées avant le 1er janvier 1978 ne seront pas prises en compte ;
4. le boursier devra mener ses recherches sous la supervision d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil. Il doit impérativement obtenir de ce responsable la confirmation de son admission ;

5. seront considérées en priorité les candidatures émanant de :
 - * femmes
 - * ressortissants de pays les moins avancés (PMA) et de petits Etats insulaires en développement (PEID)
 - * chercheurs africains
 - * candidats souhaitant de poursuivre leurs études de recherche au Japon
6. les candidats doivent avoir une bonne connaissance (lecture et rédaction) de la langue d'enseignement pratiquée dans le pays d'étude/recherche proposé ;

D. CONDITIONS

1. Domaines de recherche :
 - Environnement, avec un accent particulier à la réduction des risques de catastrophe (RRC) ;
 - Dialogue interculturel ;
 - Technologies de l'information et de la communication ;
 - Résolution pacifique des conflits.
2. Durée des travaux de recherche proposés :
Minimum : trois mois
Maximum : neuf mois
3. Date limite de réception des candidatures :
30 novembre 2018
4. Date possible du début des travaux de recherche :
A partir de juin 2019
5. Date limite pour la fin des travaux de recherche :
Jusqu'à la fin de février 2021
6. Lieu d'étude :
Un ou deux pays

Il est entendu qu'à l'expiration de la bourse, le bénéficiaire doit accepter de retourner dans son pays d'origine pour que les connaissances qu'il a acquises puissent être mises à profit dans des programmes locaux de recherche et de formation.
7. Dispositions concernant les études :
La recherche doit être menée sous la direction d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil

8. Modalités de présentation des candidatures

Toutes les candidatures doivent être présentées sur le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO et accompagnées des pièces requises. Chaque Etat membre peut présenter au maximum deux (2) candidatures. C'est la Commission nationale qui est chargée de sélectionner les deux candidats qu'elle souhaite proposer à l'UNESCO. La(es) candidature(s) doit(vent) parvenir à la Section du Programme des bourses, UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France, avant le **30 novembre 2018** (à minuit) et un exemplaire préliminaire peut être envoyé par courriel : s.bantchev@unesco.org; l.zas-friz@unesco.org.

Le dossier de candidature **doit impérativement** comporter les pièces suivantes :

- (i) le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO dûment rempli en double exemplaire, accompagné de deux photographies récentes (obligatoires) ;
- (ii) des copies certifiées conformes des titres ou diplômes (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (Master's degree);
- (iii) une lettre de recommandation d'une personne connaissant bien les travaux du candidat ;
- (iv) une lettre d'acceptation d'un établissement d'accueil (c'est-à-dire l'établissement qui a accepté de faire travailler le candidat s'il était retenu pour bénéficier d'une bourse). Cette lettre doit indiquer que l'établissement d'accueil confirme qu'il est disposé à mettre à la disposition du candidat les outils de recherche dont il a besoin dans le domaine de spécialisation qu'il a choisi ;
- (v) le certificat d'aptitude linguistique (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat), délivré par une autorité officielle ;
- (vi) **une description détaillée**, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature. La proposition de recherche doit répondre aux questions suivantes :

Pourquoi ? La nature concrète de la contribution du projet proposé aux domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessus ; son caractère novateur ; la portée et l'objectif du projet de recherche. Le candidat doit indiquer les raisons pour lesquelles les connaissances théoriques et pratiques ou la formation acquises dans l'établissement d'accueil seraient profitables à son projet de recherche.

- **Quoi ?** Les résultats escomptés ou les retombées du projet de recherche envisagé.
- **Comment ?** Les modalités proposées pour effectuer la recherche.
- **Où ?** Le pays proposé pour entreprendre la recherche (un ou deux pays au maximum), ainsi que le nom et l'adresse de l'établissement d'accueil.

- **Quand ?** Un calendrier indiquant clairement la date proposée pour le début des travaux et la durée envisagée, qui doit se situer entre **trois mois au minimum et neuf mois au maximum**.
- **Combien ?** Des prévisions budgétaires détaillées indiquant les ressources nécessaires au candidat pour mener à bien les recherches proposées. Le montant doit être établi en fonction de la durée et du lieu de recherche. Le montant ne doit pas dépasser 10.000 dollars des Etats-Unis. Tous les chiffres doivent être indiqués en dollars des Etats-Unis et figurer sur une page séparée. Le montant indiqué doit couvrir exclusivement les frais de voyage internationaux ou nationaux pour l'itinéraire approuvé et les frais de subsistance à l'étranger, etc. (Ce programme ayant pour objet l'attribution **de bourses de recherche, on considère que dans la plupart des cas il n'y a pas de frais de scolarité.**) Les candidats doivent proposer un budget réaliste et considérer qu'une allocation mensuelle moyenne de 1.000 à 1.800 dollars des Etats-Unis pour le logement et les repas (y compris les transports sur place et les faux frais) ne doit pas être dépassée. Les candidats demandant des montants jugés excessifs par rapport aux objectifs et à l'importance du projet risqueront de se voir offrir une allocation moins élevée.

(Note : **Sont exclus** les coûts suivants : achat d'ordinateur ou de matériel informatique ; coûts de publication ; participation à des conférences, à moins de démontrer que cela fait partie intégrante des travaux de recherche et contribuera notablement et directement aux résultats du projet de recherche.)

L'UNESCO et le Japon attachent la plus haute importance à l'originalité et à la qualité. Ne seront prises en considération que les propositions de recherche bien préparées, faisant preuve d'innovation, d'imagination et de pertinence et promettant de contribuer à l'approfondissement des connaissances dans les quatre domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessus.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, ainsi que les candidatures ne répondant pas aux conditions précisées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

E. PRESTATIONS OFFERTES PAR L'UNESCO ET LE JAPON

Les bourses financées par le Japon et administrées par l'UNESCO comprennent les éléments suivants :

- un montant de 10.000 dollars des Etats-Unis sera attribué aux candidats sélectionnés. Ce montant, versé en deux ou trois fois, sera destiné à couvrir uniquement les frais de recherche et, est non négociable.
- aucun autre coût ne sera pris en considération et les bourses ne seront ni prolongées ni renouvelées.

F. SELECTION DES BENEFICIAIRES

Un Comité de sélection composé d'experts des quatre domaines énumérés ci-dessus formulera ses recommandations aux autorités japonaises pour décision finale. Les candidatures seront jugées sur la base du mérite de chacune et de leur pertinence dans l'optique du Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI.

Seuls les candidats retenus recevront une lettre d'attribution de bourse.

Les candidats qui n'auront pas été avisés au **10 mai 2019** devront considérer que leur candidature n'a pas été retenue lors du processus de sélection.

G. DIFFUSION D'INFORMATIONS CONCERNANT LES RESULTATS DES RECHERCHES MENEES AU TITRE DE CE PROGRAMME

A l'expiration de leur bourse, les bénéficiaires seront encouragés à diffuser les résultats de leur recherche. La publication d'un article scientifique sur les recherches effectuées au titre du Programme de bourses de recherche UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs ne nécessite pas l'approbation préalable de l'UNESCO. Toutefois, les boursiers seront priés de faire savoir dans leur communication que c'est au Programme de bourses de recherche UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs et au gouvernement japonais qu'ils doivent leur bourse et ils devront envoyer à l'Organisation, pour information, un exemplaire de leur rapport et/ou de leur article paru. Il convient de souligner que l'UNESCO n'est pas tenue de publier ces articles et n'accorde pas d'allocation à cette fin.

Les boursiers devront présenter un rapport intérimaire et un rapport final décrivant les résultats des recherches menées. Ils devront envoyer à l'UNESCO en même temps que leur rapport un résumé d'une page qui sera diffusé largement par l'Organisation.

SUGGESTIONS de
Sous-thèmes de Recherche dans le cadre du Programme
des Bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI (Programme des bourses
UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs)
Cycle 2018 et 2019

ERI/INCS/FLP/LZF/18.016F

<p>Environnement (Sciences/SC) → (avec un accent particulier à la Réduction des risques naturels (RRC))</p> <p>La réduction des risques de catastrophe naturelle se poursuivra, notamment par le renforcement des capacités en matière de systèmes d'alerte rapide et d'évaluations concernant les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain et autres géorisques, afin de réduire les risques et d'améliorer la préparation et la résilience.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecosystèmes pour l'Adaptation et la Réduction des risques de catastrophes. • Préparation aux catastrophes par les systèmes de prévision et d'alertes.
<p>Dialogue interculturel (Sciences Sociales/SHS) →</p> <p>Routes de la soie →</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le dialogue interculturel et le pluralisme : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dialogue entre les religions ○ Peuples autochtones ○ La diversité culturelle. • Mécanismes de réconciliation et de reconstruction à travers le dialogue autant interculturel qu'interreligieux. • La relation entre la diversité culturelle et dialogue interculturel dans le contexte de la mondialisation et pour un développement durable. • Promotion du patrimoine commun issu des Routes de la soie comme socle du dialogue interculturel et du développement durable.
<p>Technologies de l'information et de la communication (TIC) (Communication/CI) →</p> <p>Mémoire du monde →</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir la liberté d'expression et d'information. • L'information et la communication pour améliorer et développer l'alphabétisation et la formation des enseignants. • Conservation à long-terme et accessibilité du patrimoine documentaire numérique • Acquisition, préservation et accessibilité du patrimoine documentaire (y compris les documents antiques et historiques) pour les générations actuelles et futures
<p>Résolution pacifique des conflits (Sciences humaines et sociales/Gestion des transformations sociales) (SHS/MOST Programme) →</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution pacifique des conflits ; insécurité et migration, impact sur les femmes et la jeunesse.

UNESCO/Japan Young Researchers' Fellowship Programme
(UNESCO/Keizo Obuchi Research Fellowships Programme)
2018 and 2019 Cycles

Invited Member States to submit applications

AFRICA (47 Member States)

- | | | |
|--|------------------|-----------------------------------|
| • Angola* | • Eswatini | • Nigeria |
| • Benin* | • Ethiopia* | • Rwanda* |
| • Botswana | • Gabon | • Sao Tome and Principe* |
| • Burkina Faso* | • Gambia* | • Senegal* |
| • Burundi* | • Ghana | • Seychelles |
| • Cameroon | • Guinea* | • Sierra Leone* |
| • Cabo Verde | • Guinea-Bissau* | • Somalia* |
| • Central African Republic* | • Kenya | • South Africa |
| • Chad* | • Lesotho* | • South Sudan* |
| • Comoros* | • Liberia* | • Togo* |
| • Congo | • Madagascar* | • Uganda* |
| • Côte d'Ivoire | • Malawi* | • United Republic of
Tanzania* |
| • Democratic Republic of
the Congo* | • Mali* | • Zambia* |
| • Djibouti* | • Mauritius | • Zimbabwe |
| • Equatorial Guinea* | • Mozambique* | |
| • Eritrea* | • Namibia | |
| | • Niger* | |

ARAB STATES (12 Member States)

- | | | |
|-----------|---------------|------------------------|
| • Algeria | • Lebanon | • Sudan* |
| • Egypt | • Mauritania* | • Syrian Arab Republic |
| • Iraq | • Morocco | • Tunisia |
| • Jordan | • Palestine | • Yemen * |

ASIA AND THE PACIFIC (39 Member States)

- | | | |
|--------------------------------|--|--------------------|
| • Afghanistan* | • Kyrgyzstan | • Papua New Guinea |
| • Bangladesh* | • Lao People's Democratic
Republic* | • Philippines |
| • Bhutan* | • Malaysia | • Samoa |
| • Cambodia* | • Maldives | • Solomon Islands* |
| • China | • Marshall Islands | • Sri Lanka |
| • Cook Islands | • Mongolia | • Tajikistan |
| • Federal States of Micronesia | • Myanmar* | • Thailand |
| • Fiji | • Nauru | • Timor-Leste* |
| • India | • Nepal* | • Tonga |
| • Indonesia | • Niue | • Turkmenistan |
| • Iran (Islamic Republic of) | • Pakistan | • Tuvalu* |
| • Kazakhstan | • Palau | • Uzbekistan |
| • Kiribati* | | • Vanuatu* |
| | | • Viet Nam |

LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (29 Member States)

- Antigua and Barbuda
- Argentina
- Belize
- Bolivia
- Brazil
- Chile
- Colombia
- Costa Rica
- Cuba
- Dominica
- Dominican Republic
- Ecuador
- El Salvador
- Grenada
- Guatemala
- Guyana
- Haiti*
- Honduras
- Jamaica
- Mexico
- Nicaragua
- Panama
- Paraguay
- Peru
- Saint Lucia
- Saint Vincent and the Grenadines
- Suriname
- Uruguay
- Venezuela (The Bolivarian Republic of)

EUROPE AND NORTH AMERICA (12 Member States)

- Albania
- Armenia
- Azerbaijan
- Belarus
- Bosnia and Herzegovina
- Georgia
- Republic of Moldova
- The Former Yugoslav Republic of Macedonia
- Montenegro
- Serbia
- Turkey
- Ukraine

ASSOCIATE MEMBER STATE (1 Associate Member State)

- Tokelau

=====

Africa:	47
Arab States:	12
Asia and the Pacific:	39
Latin America and the Caribbean:	29
Europe and North America:	12
Associate Member State:	1

TOTAL 140 Member States invited to submit candidatures

* Least Developed Country (LDC)



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
téléphone : (33.1) 45.68.10.00

DEMANDE DE BOURSE

au titre des
PROGRAMMES DE BOURSES
CO-PARRAINÉES DE L'UNESCO

Instructions : Le présent formulaire doit être présenté par la Commission nationale pour l'UNESCO et chacune de ces parties doit être remplie complètement et avec précision. *Le formulaire doit être communiqué en deux exemplaires.* Les informations demandées doivent être soit tapées à la machine, soit manuscrites à l'encre en majuscules d'imprimerie. Lorsque l'espace est insuffisant pour contenir les informations, utiliser une feuille blanche à attacher (en deux exemplaires) au formulaire.

A. Présentation officielle

La Commission nationale pour l'UNESCO de..... présente la candidature de..... à une bourse de l'UNESCO dans le domaine..... commençant le..... pour une durée de..... au titre du Programme et/ou du Projet.....

La Commission nationale pour l'UNESCO soutient la candidature susmentionnée au Programme de Bourses.

.....
Nom et titre du fonctionnaire autorisé

Date et cachet

.....
Signature

B. Renseignements personnels concernant le candidat

Nom de famille		Prénom(s)		Nationalité	Profession
.....	
Domicile permanent			Téléphone.....	Joindre une photo (facultatif)	
.....			E-mail.....		
Adresse postale..... (si elle diffère de la précédente).....			Téléphone..... E-mail.....		
Date de naissance	Pays et lieu de naissance		Sexe		
jour mois année		
.....		
Situation de famille	Nom et prénom du conjoint	Nombre et âge des enfants		Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident	
.....	

Études antérieures

Établissements d'enseignement (nom, adresse et pays)	Années d'études		Diplômes, titres : Indiquer les matières principales	Date d'obten- tion
	de	à		
Secondaire, technique, etc.
Post-secondaire, universitaire ou équivalent

IMPORTANT : Pour être complète, la présente demande de bourse doit être accompagnée des copies certifiées conformes des titres obtenus et des certificats décrivant les études théoriques et pratiques suivies par le candidat (avec indication des mentions ou des notes obtenues)

Autres études

Mentionner également d'autres formes d'études telles que les stages de formation ou de perfectionnement

Bourses

Quelles sont les études mentionnées ci-dessus qui ont été effectuées grâce à une bourse ? Indiquer l'organisme qui a attribué la bourse

Séjours à l'étranger

Énumérer les séjours notables à l'étranger qui ne figurent pas ci-dessus

Publications et recherche

Énumérer tous travaux significatifs publiés (indiquer le nom de l'éditeur et la date de publication) ainsi que les principaux travaux de recherche entrepris

Connaissance des langues

Langue maternelle :

Autres langues	Lire		Comprendre la langue parlée		Parler		Rédiger	
	Couramment	Difficilement	Entièrement	Partiellement	Couramment	Difficilement	Correctement	Difficilement
.....
.....
.....

L'imprimé de l'UNESCO intitulé « Certificat de connaissances linguistiques » doit être rempli et joint à la présente demande.

Références

Indiquer trois personnes (parents et alliés exclus) qui pourraient fournir une appréciation des capacités du candidat. Ces personnes doivent normalement être des professeurs ou des directeurs d'études connaissant les travaux antérieurs du candidat.

Nom et prénom	Titre et adresse
.....
.....
.....

Activités professionnelles antérieures

Employeur	Années de service		Responsabilités
	de	à	

Poste actuel

Nom et adresse de l'employeur	Fonctions présentes
.....	
Années de service de à	
Désignation du poste	
Traitement annuel	
Nom et titre du supérieur hiérarchique	
Nom et titre du fonctionnaire de l'UNESCO homologue du candidat (s'il y a lieu)	

C. But de la bourse

Nature des études demandées

Définir le domaine d'étude et les sujets particuliers de spécialisation	Les études doivent-elles être sanctionnées par un diplôme ou une attestation de connaissance ou prendre une orientation pratique et appliquée ?
Le programme comprend-t-il la soutenance d'une thèse ou des travaux de recherche ? Suppose-t-il l'acquisition d'un équipement particulier pour l'usage du boursier ?	

Lieu(x) d'étude

Énumérer par ordre de préférence les pays d'étude demandés. Indiquer sous chaque nom de pays vos préférences éventuelles en ce qui concerne les institutions d'enseignement où les études pourraient être entreprises

1. _____ 2. _____ 3. _____
et/ou et/ou et/ou

(autres pays)

Quelles sont les raisons pour lesquelles les institutions ci-dessus ont été mentionnées ?

Indiquer d'éventuels contacts avec ces institutions et joindre la confirmation d'inscription, si celle-ci est disponible.

IMPORTANT : Les contacts ultérieurs avec ces institutions, s'ils ont trait à la bourse demandée, doivent être pris par l'entremise de l'UNESCO

Informations détaillées sur les études demandées

(Si nécessaire, attacher une feuille supplémentaire)

Donner des détails précis sur la nature des connaissances qui doivent être acquises au cours de la bourse

Donner une estimation réaliste du budget à prévoir pour la bourse demandée (voyage aller-retour, allocation mensuelle, frais d'études, etc.)

Résultats escomptés et fonctions futures

Indiquer comment il est envisagé de tirer le meilleur parti des résultats obtenus et définir la fonction qui sera exercée à la fin de la bourse, en décrivant les responsabilités futures.

Déclaration du candidat

Si l'UNESCO m'attribue une bourse, je m'engage à occuper, à la fin de cette bourse, le poste qui me sera assigné, conformément aux informations données ci-dessus. Je certifie que les informations que j'ai fournies sont complètes et exactes.

Signature du candidat



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
téléphone : (33.1) 45.68.10.00

DEMANDE DE BOURSE

CERTIFICAT DE CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Nom du candidat.....	Langue.....
-------------------------------	-------------

Adresse du candidat.....
.....

(1) APTITUDE À COMPRENDRE

- a) Comprend sans peine quand on lui parle à une cadence normale.....
- b) Comprend presque tout quand on lui parle lentement et distinctement.....
- c) Doit faire répéter et/ou traduire un grand nombre de mots ou d'expressions.....
- d) Ne comprend pas la langue parlée.....

(2) APTITUDE À PARLER

- a) Parle couramment, correctement, et se fait comprendre sans peine.....
- b) Se fait comprendre, mais ne parle pas couramment ni de manière absolument correcte.....
- c) Hésite en parlant et cherche souvent ses mots.....

(3) APTITUDE À ÉCRIRE

- a) Écrit facilement et correctement.....
- b) Écrit lentement et/ou commet certaines erreurs.....
- c) Écrit difficilement et fait de nombreuses fautes.....

(4) APTITUDE À LIRE ET À COMPRENDRE LES TEXTES

- a) Lit couramment et comprend tout ce qu'il lit.....
- b) Lit lentement, mais comprend presque tout ce qu'il lit.....
- c) Lit difficilement, et doit souvent avoir recours au dictionnaire.....
- d) Incapable de lire.....

(5) VOCABULAIRE TECHNIQUE

Certains boursiers ont besoin de connaître un vocabulaire technique ou spécialisé. Le cas échéant, évaluez les aptitudes que le candidat possède à cet égard dans les domaines visés aux rubriques 1, 2 et 4 ci-dessus.

- (6) Veuillez fournir sur les connaissances linguistiques du candidat, toutes autres précisions qui peuvent présenter de l'intérêt pour la mise au point de son programme d'études :

EXAMINATEUR	Adresse :
Nom :
Qualité :
.....	Date :

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

Formulaire d'informations

**PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE
UNESCO/Keizo OBUCHI
Cycle 2018**

(Remplir le formulaire suivant et joindre au formulaire de demande de bourse)

Nom du candidat : _____

Pays d'origine : _____

Age : _____ ans (les candidats nés avant le 1er janvier 1978 ne seront pas prises en compte)

Date de naissance ____/____/____ (Jour/Mois/Année)

Courriel (E-mail) : _____@_____

Diplôme _____ [l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**)]

Cocher la case correspondante au domaine de recherche:

- Environnement (avec une attention particulière à la réduction des risques de catastrophe (RRC))
- Dialogue interculturel
- Technologies de l'information et de la communication
- Résolution pacifique des conflits

Titre du projet de travaux recherche : _____

Durée des travaux de recherche _____ mois (minimum 3 mois, maximum 9 mois)

A partir du _____ au _____ (Vérifier que les travaux de recherches seront entrepris **entre juin 2019 et février 2021**)

Pays des travaux de recherche _____

Nom de l'institution hôte : _____

Montant proposé pour les travaux de recherche _____ dollars des Etats-Unis
(maximum 10000 dollars des Etats Unis)

Veiller à ce que les documents suivants soient joints au dossier :

[Réf : ERI/NCS/FLP/18.011 Annexe I, 8, vi]

- Formulaire UNESCO de demande de bourse**, dûment complété en double exemplaire (**ENDOSE PAR LA COMMISSION NATIONALE**)
- 2 photographies** récentes (obligatoires)
- Description détaillée, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français**, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature
- Estimation budgétaire détaillée** (pas plus de **10.000 dollars des Etats-Unis**)
- Lettre de recommandation** d'une personne connaissant bien les travaux du candidat
- Copies certifiées conformes des titres ou diplômes** (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**)
- Lettre d'acceptation** de l'institution d'accueil (**Un ou deux pays qui ne soient pas celui du candidat**)
- Certificat d'aptitude linguistique** (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat)